



N⁸² HIVER 2022-2023



Directeur de publication :
Maryse Viseur

Rédactrice en chef :
Isabelle Hugues - de Segonzac

Comité de rédaction:
Anne de Bagneaux - Savatier
Marie-Christine Langlais
Marileine Toinet

Association des auditeurs IHEDN
région Paris Île-de-France
École militaire 1, place Joffre
Case 41 Paris 75700 SP 07

secretariat@ihedn-paris.eu
www.ihedn-arparisidf.org

Maquette
Aïda PEREIRA
aidisign@outlook.fr
06 58 14 60 55

Crédits photo
freepik



ÉDITO

Chers auditeurs et lecteurs,

Lire ce nouveau numéro de « La Voix des auditeurs », signifie que vous faites partie de celles et ceux qui vivez « l'Esprit de Défense et d'Engagement » au service de la France, thématique nationale de l'Union IHEDN pour 2023, d'ailleurs, traitée par l'un de nos comités.

Parce qu'il s'inscrit dans un monde complexe, notre engagement peut être protéiforme ; je l'ai vécu, moi-même, durant ces huit premiers mois de mon mandat.

Aussi, soyez assurés que j'ai pu apprécier cet engagement, tant de la part des membres de nos instances et des autorités rencontrées que de vous toutes et tous.

En feuilletant ce numéro, vous y trouverez quelques-unes des dernières actions, lesquelles nous permettent de diffuser aussi nos valeurs, tout comme trouver des relais au sein même de la société. Les mois qui vont se succéder à partir de janvier seront également prometteurs en nombre de conférences, visites et voyage, travaux des groupes de réflexion avec, en point d'orgue, le Forum des auditeurs que Paris accueillera le 17 novembre 2023.

Ancrage et rayonnement doivent rester également au cœur de notre engagement pour le meilleur de la communauté des auditeurs IHEDN.

Ayant suivi une session régionale, riche de sa composante civile et militaire, vous avez ouvert la porte pour servir l'Esprit de Défense... vous êtes, donc, les bienvenus, votre place est à nos côtés CAR s'engager, n'est-ce pas savoir relever des défis, les affronter avec nos valeurs au service de notre Nation et de sa jeunesse pour laquelle nous devons apprendre à « surprendre », à appréhender les enjeux de demain ?

Ambition, bienveillance, conviction, désintéressement, dépassement de soi, exigence, partage, voilà quels sont les vœux que je forme et que je vous invite à faire résonner pour notre pays, en cette année 2023... auxquels se joignent mes vœux les meilleurs de belle et heureuse année pour vous et vos familles !

Maryse Viseur



AGENDA

1ER TRIMESTRE 2023

- **1er février** – Conférence sur « l'Indopacifique » – École militaire.
- **7 mars** – Conférence du général de division aérienne Philippe Landichef sur l'opération « Takuba » – En visio.

CONFÉRENCES

LES ENJEUX DE LA POLITIQUE NUMÉRIQUE POUR LA PÉRIODE 2022-2027

*Conférence de Monsieur Aymeril Hoang
Le 11 mai 2022*

Monsieur Aymeril Hoang, ancien membre du cabinet de Monsieur Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du Numérique, spécialiste indépendant de la transformation numérique des entreprises publiques et privées, nous a fait part de sa vision de la souveraineté numérique en France, de l'inclusion des solutions numériques auprès des citoyens et également de la capacité de l'État « à faire ».

Le numérique s'est désormais invité dans notre quotidien tant professionnel que personnel.

En 2005, lors d'un déplacement dans la Silicon Valley, Aymeril Hoang a pu constater que les entreprises conçoivent le numérique comme la solution à toutes les problématiques. Mais, ce qui est valable aux États-Unis ne l'est pas forcément en Europe, le contexte entre ces deux puissances étant très contradictoire. Les États-Unis sont devenus excellents en la matière et sont très en avance, l'Union européenne, quant à elle, veut le meilleur et souhaite rester maître à bord.

Cette introduction amena le conférencier à aborder le sujet du numérique sous plusieurs aspects.

Une souveraineté numérique qui apparaît comme une évidence

Tout d'abord, **la souveraineté numérique**, qui apparaît comme une évidence pour se protéger des menaces.

Il y a cinq ans, la France a été fer de lance en proposant un texte européen sur la régulation des acteurs numériques. Sur la base de la supervision qui existe dans le milieu bancaire,

le DMA* (Digital Markets Act) et le DSA** (Digital Services Act) se sont inspirés de ce modèle afin de mettre en place une régulation économique mais aussi de développer la cyber sécurité. Cette prise de conscience fait suite aux fuites de données relatives à Monsieur Emmanuel Macron, alors candidat lors de la campagne présidentielle de 2017, ou encore à l'influence des propos tenus sur les réseaux sociaux lors de la première campagne présidentielle de Monsieur Donald Trump.

De ces constats, est né VIGINUM, dont l'une des principales fonctions est de surveiller tout comportement anormal massif, pouvant nuire à la Nation ou la déstabiliser. Il en informe, alors, les autorités compétentes, qui agissent suivant la doctrine de la cyber-guerre.

Mais il faudrait aller plus loin encore.

L'inclusion pour permettre à tous la pratique du numérique

Aymeril Hoang a abordé un deuxième sujet, à ses yeux, d'une importance certaine, **l'inclusion**.

Force est de constater que le rapport du citoyen et du travailleur face au numérique est vaste et complexe. Grand nombre de personnes ne sont pas forcément à l'aise avec le numérique. Toutefois, face à ce constat, des solutions ont été mises en place, par le biais de formations, de simplification ou d'accompagnement afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au numérique.

Cependant, du point de vue d'Aymeril Hoang, on ne peut pas et on ne doit pas obliger les citoyens à utiliser le numérique au risque d'être discriminant. Or, cette solution a un coût, notamment par la mise en place de guichets, de formations de personnel compétent, ce qui amène à se poser la question suivante : « Le citoyen a-t-il le devoir d'être compétent sur le numérique ? »

La capacité à faire de l'État pour concevoir des solutions numériques

Enfin, le troisième sujet abordé est la **capacité à faire**.

Il s'agit là de la capacité de l'État à concevoir des solutions numériques, rapidement, sur des thématiques d'intérêt général. Cet exercice est difficile à mettre en oeuvre, très coûteux et engendre des pertes.

Il faudrait appliquer la méthode de l'entonnoir, à savoir, lancer un certain nombre de projets plus ou moins viables, pour qu'un seul aboutisse au final.

La question reste de savoir comment faire appel à l'ensemble des ressources d'un pays pour résoudre une problématique globale. Pour y parvenir, il faut que l'État pose un cadre clair et défini pour organiser et intégrer de manière massive et efficace tout ce qui est issu de cette myriade de projets.

À l'image des GAFA, l'État se devra d'acquiescer constamment plusieurs entreprises de toutes tailles, pour pouvoir atteindre cet objectif et rester le meilleur.

En conclusion, il est évident que pour aboutir à un numérique performant et efficace, il faut sortir de la naïveté actuelle, et mettre en place une régulation, être capable d'une certaine agilité tout en tenant compte de la réglementation CNIL, autrement dit, travailler sur l'inclusion du numérique tant dans la sphère publique que privée.

Jean-Marc Mollier

* Règlement sur les marchés numériques dit DMA (pour Digital Markets Act), qui entend prévenir les abus de position dominante des géants du numérique, que sont en particulier les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), et offrir un plus grand choix aux consommateurs européens ;

**Règlement sur les services numériques dit DSA (pour Digital Services Act), qui prévoit de lutter contre les contenus et produits illégaux en ligne (haine, désinformation, contrefaçons...). L'objectif est de faire d'Internet un espace plus sûr pour les utilisateurs. Avec ce texte, "ce qui est illégal dans le monde physique le sera aussi en ligne".

L'AFFIRMATION DE LA PRÉSENCE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

Conférence du général de corps d'armée Christophe Gomart

Le jeudi 16 juin 2022 à 19h - en visioconférence

PRÉAMBULE

Le général de corps d'armée Christophe Gomart, invité ce soir pour cette conférence, a déjà apporté à l'IHEDN son éclairage unique sur la géopolitique et l'affirmation de la présence de la France dans différentes régions du monde : quel rôle, quelle puissance ?

Il a abordé, également, le problème de l'autorité et du respect du chef comme condition indispensable à la réussite des missions opérationnelles.

Frédéric Jallat, chargé des conférences de notre association, professeur à l'École supérieure de Paris et à Sciences Po, nous propose donc ce temps suspendu autour d'une thématique très prégnante dans l'actualité : l'intrusion et la

guerre de la Russie en Ukraine.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU CONFÉRENCIER

Le général Christophe Gomart, saint-cyrien, fut chef de corps du 13^e régiment de dragons parachutistes (RDP) (2003-2005), chef du bureau réservé au cabinet du ministre de la Défense (2006-2008), adjoint du coordonnateur national du renseignement à la présidence de la République (2008-2011), commandant des opérations spéciales (2011-2013), puis directeur du renseignement militaire (2013-2017). Depuis 2017, il travaille pour le groupe Unibail-Rodamco-Westfield et en est, depuis 2019, directeur sûreté, gestion du risque et gestion de crise.

Il a écrit plusieurs ouvrages sur la géopolitique et la place de la France dans les différentes régions du monde. Sa carrière dans le renseignement et dans les Forces spéciales, conduisit le général Christophe Gomart, issu de la guerre froide (à partir de 1991), à participer à des opérations extérieures au sein des guerres civiles (Tchad, Yougoslavie, Afghanistan, Sahel, Irak, Syrie, Lybie)

Le général Christophe Gomart commence sa conférence en parlant d'un fait d'actualité : la guerre de la Russie à l'Ukraine.

La guerre civile concerne généralement les citoyens d'un même pays. En Ukraine, la situation est plus complexe : la partie Ouest de l'Ukraine est constituée d'une population lituano-polonaise, la partie Est, d'une population slave. Pour le conférencier, le rôle d'un militaire est de gagner la guerre, le rôle d'un politique est de gagner la paix. La guerre en Ukraine révèle cette dualité.

La paix est une exception : elle a duré 75 ans en France depuis 1945 (fin de la Seconde guerre mondiale).

Les effectifs en France, en 1991, pendant la guerre froide étaient de 1 400 chars contre 220 aujourd'hui.

L'armée russe a perdu, à titre comparatif, 1 000 chars en 4 mois de guerre.

L'armée doit sa valeur à sa force d'âme : l'armée ukrainienne a démontré sa volonté farouche de défendre son sol. Le président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, a su raviver l'Unité nationale (il y a eu 100 à 500 morts, par jour, dans son armée ukrainienne contre 1 000 morts, par jour, lors de la Première guerre mondiale et 100 morts, par jour, lors de la Seconde guerre mondiale).

Cet état de fait a eu pour conséquence de renforcer les liens internationaux et d'élargir l'OTAN avec l'entrée de la Finlande et de la Suède dans une vision commune.

L'Ukraine était, en fait, dans une paix relative.

Ce pays vivait à l'occidental même si la guerre existait depuis 8 ans.

L'OTAN, quant à elle, se renforce par cette guerre. Malgré le

fait que la guerre n'intéresse que les Occidentaux, elle aura des conséquences géopolitiques importantes car l'enjeu actuel est le blé mais les pays d'Europe se sont désarmés sur les plans militaire, moral et agricole.

La France était un pays autosuffisant mais il ne l'est plus aujourd'hui car il importe plus de 20% des produits de base. Alors que, depuis 2014, la Russie a développé sa souveraineté à travers l'énergie, l'alimentation et l'armement.

La Russie a créé un conflit d'un nouvel ordre géopolitique grâce à la force du blé exporté. Cela risque de déstabiliser l'ordre national actuel. L'Europe se pensait, en effet, en paix, en sécurité et Vladimir Poutine, en attaquant, pensait que l'Europe n'interviendrait pas militairement.

La guerre ne se gagne pas que par son armement mais par la force et ses hommes.

Le succès des armées et leur capacité à se renouveler (remplacer les soldats blessés, morts de guerre) : 14 millions d'habitants en Ukraine contre 140 millions d'habitants en Russie.

La Russie n'a pas mobilisé ses soldats mais a allongé la mobilisation de ses soldats en service (de 40 à 49 ans).

Pour l'instant, l'OTAN n'a pas procédé à une contre-offensive. Les Américains ne donnent pas de soldats mais donnent plus d'armes pour que l'Ukraine puisse faire face plus longtemps à la Russie.

Les Européens donnent environ 40 000 obus d'artillerie supplémentaires. La France soutient les Ukrainiens en donnant des obus (20% de son artillerie) sans remplacement (fabrication ou achat).

Le risque est le manque de munitions en 2023 et la guerre peut être longue.

Pour Christophe Gomart, il est intéressant de voir la manière dont les pays européens regardent la guerre. L'opinion publique voyait Vladimir Poutine malade, proche de la mort.

La manière de communiquer sur les réseaux sociaux a un fort impact auprès de l'opinion.

Celle-ci est très différente pour les soviétiques ou pour Volodymyr Zelensky qui communique de manière moderne, en situation de guerre.

Dans les guerres, il y a trois victimes : les victimes civiles, les victimes du plan du stratège (le stratège russe qui évoque une victoire facile) et les victimes de la vérité (propagande cachant la vérité).

La Russie n'évoque pas une guerre mais une opération générale militaire, la mobilisation générale n'est donc, pour la Russie, officiellement pas évoquée.

Il y a en fait une désinformation, une propagande en fonction de l'objectif souhaité et l'internet facilite cette communication. L'actuel commandant des armées françaises, le général Thierry Burkhard en a pleinement conscience.

Il évoque : « gagner la guerre avant la guerre » c'est à dire se renseigner et être capable d'intervenir (être équipé en stocks suffisants de munitions, rations, carburants).

Pour le général, la Russie savait que l'Europe n'était pas suffisamment forte pour intervenir.

Vladimir Poutine avait envisagé les sanctions notamment économiques par l'Europe depuis 2014.

De plus, l'arme nucléaire est importante car elle a un effet de dissuasion : si les deux pays la possèdent, son usage serait catastrophique pour les deux.

Dans cette guerre, le rôle du renseignement est important.

Les Ukrainiens étaient bien renseignés par les Américains et les Français (avec le général Pierre de Villiers) et ce, dès 2014, quand 40 000 russes étaient postés à la frontière ukrainienne. Le 24 février 2022, quand la Russie envahit l'Ukraine, les renseignements américains et français avaient la même vision.

Le renseignement est une discipline qui part d'une information pour en analyser et recouper les sources (satellites, partenaires).

Le général Christophe Gomart précise que la France dispose d'un renseignement assez précis mais les Américains ont annoncé, plusieurs fois, l'attaque afin d'être les premiers donc meilleurs que les Français.

La France dispose de six services de renseignement (DGSE, DGSI, DRM, DRSD, DRDDI, TRACFIN) encadrés par un coordinateur national dès 2008. En 2017, le nouveau service du renseignement pénitentiaire est créé car beaucoup d'informations passent par ce biais.

Un service de renseignement doit avoir trois capacités : la recherche, l'exploitation, la diffusion grâce, notamment, aux sources humaines, à l'imagerie d'avions.

Christophe Gomart donne l'exemple du 13^e régiment de parachutistes dont il fut le chef de corps de 2003 à 2005.

Ces Forces spéciales sont un atout majeur pour le chef d'État-major des Armées et le président de la République ; elles sont une avancée pour le renseignement.

Pour Christophe Gomart, la France dispose d'une belle armée avec des soldats aguerris, expérimentés mais elle doit être plus ambitieuse et dotée d'équipements modernes (drones, hélicoptères légers...)

Elle ne dispose, en effet, d'aucune arme antisatellite.

Or, la guerre, dans l'avenir, se passera dans l'espace.

FIN DE L'INTERVENTION DE CHRISTOPHE GOMBART

Frédéric Jallat reprend la parole en posant plusieurs questions dont celles évoquées ci-dessous.

Au regard de l'amitié France/États-Unis, comment interpréter la

crise des sous-marins ?

Les Américains sont les principaux compétiteurs économiques. Concernant le contrat de la France avec l'Australie, les Français fournissaient la coque. Cependant en Australie il y a deux tendances : la volonté d'élargir les relations avec les autres pays (même position que la France), de trouver des alliés face à la Chine qui monte en puissance. L'autre tendance des Australiens est de prôner un protectionnisme fort avec les Américains.

Dans un conflit de haute intensité, quelle est la place des Forces spéciales ?

Les Forces spéciales ont toujours un rôle, celui de surprendre l'adversaire et de jouer sur l'effet de surprise pour gagner. C'est la raison pour laquelle elles sont discrètes.

Question sur la guerre, une lutte informatique menée par les Ukrainiens ?

La cyberguerre existe autant du côté de la Russie que de l'Ukraine, cela donne des possibilités d'influence. C'est la première guerre où autant d'images, vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux. La problématique est que l'opinion publique ne regarde que ce que veut nous montrer les protagonistes. Il faut faire appel à son esprit critique, d'analyse, en utilisant plusieurs canaux d'informations pour avoir l'information la plus **fiable**.

Carine Bentolila

QUELLE DÉFENSE POUR LE TEMPS PRÉSENT ? ENTRE SOUVERAINETÉ NATIONALE, OTAN ET DÉFENSE EUROPÉENNE

Conférence de Monsieur le ministre Jean-Marie Bockel

Le 28 juin 2022

Jean-Marie Bockel a présenté son intervention en deux parties :

- L'unanimité des pays européens sur la défense de l'Europe au niveau national, européen et de l'OTAN.
- La dimension politique Europe et OTAN.

1. Unanimité des pays européens sur la défense de l'Europe au niveau national, européen et de l'OTAN

Douze ans après le traité de Lisbonne, il est apparu un nouveau concept de partenariat avec la Russie. Les États de l'Union européenne sont souverains et soumis à des aléas budgétaires pouvant grever leurs actions.

Toutefois la France garde la maîtrise de sa dissuasion nucléaire et son appartenance au Conseil de sécurité de l'OTAN.

En outre, la France a plusieurs atouts particuliers qu'il lui faut protéger :

- Elle est une puissance maritime ;
- Elle a une doctrine d'emploi de ses Forces armées – contact avec les populations, constaté lors de l'intervention de l'Armée française au Mali en 2013 ;
- Son armée est considérée comme un modèle premier d'armée ;
- Elle est partie prenante dans plusieurs alliances telles que les livraisons des porte-avions et de sous-marins ;
- Elle a une capacité en cyberdéfense ainsi que le précise le rapport de l'Assemblée nationale et repris dans le Livre blanc de la Défense ;
- La France est présente sur les questions de l'Air et de l'Espace.

Toutefois, La France rencontre des difficultés pour maintenir ses engagements comme il en fut dans l'Opération Barkane.

2. La dimension politique Europe et OTAN

Cette dimension est double de par les facteurs de souveraineté nationale et de défense européenne au regard des accords existants.

Or, l'Union européenne demande à faire partie de l'OTAN. Mais, nécessité fait loi... l'OTAN est en état de « mort cérébrale »... d'où l'importance pour l'Union européenne de démontrer sa capacité d'intervenir pour un allié.

À cette heure, avec la guerre d'Ukraine, il y a un focus sur la Russie. Mais il y a d'autres menaces venant de la Chine et d'autres pays, menaces qu'il ne faut pas négliger.

Il faut donc que les pays de l'Union européenne se « serrent les coudes » de façon non agressive dans l'intérêt de tous.

Il leur faut, donc, renforcer leur propre budget militaire.

L'Union européenne est « de retour » et l'Europe est un enjeu important.

Il faut, en conséquence, que les pays de l'Union européenne fassent preuve de responsabilité, de lucidité, et de faculté de comprendre le Monde...

Et savoir qui fait quoi au regard de leurs compétences respectives.

Cette causerie a été suivie d'un temps de questions parmi lesquelles :

- Le couple franco-allemand est-il possible ?
- L'unité franco-allemande pourrait-elle se bâtir au travers d'une brigade franco-allemande ?
- La démarche de l'Union européenne est politique. Il lui faut donc se remettre en question et se mettre à la place de

ses partenaires.

- Comment intéresser les jeunes à cette question d'engagement, de dimension patriotique.

En conclusion, l'Europe de l'armement, l'Europe de la défense est un projet franco-allemand pour l'Union européenne... Mais sera-t-il réalisable ?

Isabelle de Segonzac

LA GÉOPOLITIQUE DU MÉDICAMENT

Par le docteur Éric Baseilhac

Le 7 septembre 2022

Le 7 septembre, la conférence de rentrée avait pour thème « l'industrie, la production de médicaments, vecteur d'enjeux géopolitiques majeurs », conférence portée par notre invité, le docteur Éric Baseilhac du LEEM*.

Éric Baseilhac, docteur en médecine et titulaire d'un master en Politiques de santé de Sciences-Po Paris, rejoint l'industrie pharmaceutique en 2003 au sein des laboratoires JANSSEN (Groupe Johnson & Johnson) dont il devient directeur exécutif chargé de l'Accès au Marché puis chez LILLY en qualité de directeur Corporate Affairs pour la France et le Bénélux. Directeur des Affaires économiques et internationales du LEEM depuis novembre 2013, Éric Baseilhac est « Senior Fellow » à l'École supérieure de Commerce de Paris et membre correspondant national de l'Académie de Pharmacie.

Le docteur Baseilhac, très impliqué dans ce sujet, a dressé l'historique de l'industrie du médicament qui a conduit à sa mondialisation à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Cette mondialisation constatée est principalement due aux réductions de coûts de production et aux besoins d'innovations ainsi qu'à l'hyper régulation des prix et des normes. Cette situation est la cause principale de la perte de la souveraineté pharmaceutique française qui s'est révélée lors de la récente pandémie du COVID 19.

En effet, 80% des principes actifs consommés dans l'Union européenne proviennent de l'Inde ou de Chine alors que ces pays ne représentaient que 20% des pays fournisseurs, il y a 30 ans. 40 % des médicaments consommés dans l'Union européenne sont importés. La France n'est plus que 4^e pays producteur de l'Union européenne.

La question de la relocalisation de cette industrie dans ces conditions s'avère d'une grande difficulté en fonction de la taille du marché et de la solidarité politique des pays, de la criticité des médicaments indispensables et des médicaments d'intérêt sanitaire stratégique.

Se pose, également, la question du rapatriement des principes actifs en Europe et la nécessité de mettre en place un cadre économique viable et durable avec un modèle douanier protégé.

Les solutions proposées sont les suivantes : d'une part,

mettre en place une politique de prix différenciés, adapter les capacités de production, déployer la couverture médicale universelle et d'autre part, réduire l'écart des prix des médicaments entre l'Europe et les États-Unis, et enfin mettre en regard leurs potentialités d'innovations et ce, de manière indispensable.

Toutes ces solutions entraîneraient, en Europe, un changement radical de modèle économique, assorti d'un éclatement de la bulle économique actuelle.

Dans cette bataille entre grandes régions que sont la Chine, les États-Unis, et l'Europe, les deux grandes firmes pharmaceutiques productrices, chefs de file, que sont Astra et GSK, jouent un rôle important à la fois sur la réflexion et la régulation du prix du médicament, d'une part, sur le plan de la recherche, d'autre part.

Malgré la forte réputation de la France en matière de recherche fondamentale concernant le secteur « santé et pharmaceutique », la présence française, a diminué sur ces sujets depuis plusieurs années.

En fait, en matière de recherche fondamentale, deux voies ont évolué en parallèle à savoir, la recherche basée sur des méthodes et des calendriers traditionnels, et la recherche innovante comme par exemple le RN Messenger qui est une innovation disruptive. Force est de constater que la France, malgré tout, en a été absente.

Marie-Madeleine Salmon

*LE LEEM est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France.

<https://www.leem.org/>

LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION CROISSANTE DES NAVIRES AUTONOMES

Campus Cyber - Le 29 septembre 2022

Dans le double cadre de l'Opération Union IHEDN « Train 4.0 de la cyber » et du Cybermois de l'ANSSI (déclinaison nationale de la campagne European CyberSecurity Month - ECSM - portée par plus d'une vingtaine de pays européens), le « Campus Cyber » à La Défense a accueilli, le 29 septembre dernier, la conférence ayant pour thème « les risques liés à l'utilisation croissante des navires autonomes ».

Victoria Hauser - Responsable Conformité et Sécurité et étudiante en master II de géopolitique & prospective à l'IRIS Sup' – a brillamment animé les tables rondes traitant des enjeux liés au déploiement des navires autonomes et des impulsions qui ont poussé les acteurs étatiques et privés à s'emparer de ce sujet : des enjeux de souveraineté pour l'utilisation croissante des navires autonomes ; des risques et les zones d'ombre ; enfin des solutions de préservation de la souveraineté, en particulier française.

Une conférence riche et dense dont nous retenons, en synthèse, des interventions de haute qualité, par ordre d'intervention.

Olivier Lasmoles - Professeur de droit maritime, auditeur IHEDN Région Normandie et membre de la commission cyber stratégie de l'Union IHEDN, co-auteur du livre blanc sur la « cybersécurité, une question de souveraineté » – a présenté les premières définitions juridiques du navire autonome : un domaine en construction au niveau national comme international.

Le capitaine de vaisseau Yann Briand - Chef du bureau Stratégie et Politique du cabinet du chef d'État-major de la Marine nationale – a précisé les enjeux géopolitiques et les pratiques observées à travers les différents espaces maritimes, concernant les drones aérien, sous-marin et de surface. La Marine française développe une expertise sur les vecteurs sous-marins, spécialement pour la lutte contre les mines, et les drones aériens embarqués, notamment, sur les frégates.

Le colonel Barnabé Watin-Augouard - Chef de la division Proximité numérique du commandement de la gendarmerie dans le cyberspace, responsable 2021 de la session nationale « Souveraineté numérique et cybersécurité » de l'IHEDN – a présenté les enjeux de la protection des données de bout en bout pour assurer la sécurité, la sûreté, la résilience des navires autonomes. L'humain reste au cœur du dispositif tant la faille passe régulièrement par lui !

Xavier Rebour - Directeur de France Cyber Maritime – a présenté le rôle central du Maritime Computer Emergency Response Team (M-CERT), outil de souveraineté au service de la sécurité numérique du monde maritime français pour coordonner la réponse à incident, assurer la veille, l'analyse et la diffusion des informations, des alertes. Ensuite, M. Rebour a présenté la solution France Cyber Maritime en faveur d'un écosystème plus sûr qui fédère les compétences et les efforts de dizaines d'opérateurs maritimes et numériques qui adhèrent à l'association pour analyser les besoins des opérateurs du monde maritime et portuaire et identifier des solutions.

Jean-Marie Dumon - Délégué général adjoint du Groupement des Industries de Construction et Activités navales (GICAN), délégué défense et sécurité, auditeur IHEDN SN52-AED (CHEAr) – a rappelé le contexte du GICAN (260 entreprises, 13 Mds € de CA, 48 000 emplois directs) qui est à la fois producteur et consommateur de cyber, tant la numérisation des espaces est croissante.

Pierre-Guillaume Gourio-Jewell - Docteur, expert cyber et nouveaux risques souverains, Mathsimo et membre du Qorum Secur'Num, auditeur IHEDN Région Var-Corse et copilote de la commission « Cyber stratégie » de l'Union IHEDN, co-auteur du livre blanc sur la « cybersécurité, une question de souveraineté » – a évoqué d'abord les enjeux de communication (continue ou pas, débit, taux de compromission) avec le navire autonome et notamment la



disponibilité et la sécurité des composants matériels comme logiciels.

Benoit Fuzeau - Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) à la Casden (Banque), Président du Club de la Sécurité de l'Information français (CLUSIF) – a évoqué les convergences entre les enjeux cyber du monde maritime et celui d'un RSSI.

Olivier Lys - Auditeur IHEDN Région Paris Île-de-France, président de la commission « Cyber stratégie » de l'Union IHEDN, VP de CINOV Numérique (CPME), administrateur du GIP Acyma (cybermalveillance.gouv.fr), président de Qorum Secur'Num, acteur collectif engagé du Campus Cyber – a appelé à la création d'un groupe de travail autour du navire autonome.

Et comme pour illustrer la pertinence du sujet, la flotte russe à Sébastopol (Crimée) était attaquée le 29 octobre par des drones kamikazes ukrainiens, dont sept maritimes comme le montre la photo ci-dessus (source Presse).

Frédéric de Geuser

VIVRE AVEC UNE VICTIME D'ATTENTAT

Conférence de Violaine-Patricia Galbert

Le 17 novembre 2022

La conférencière s'est spécialisée dans les troubles du stress post-traumatique au contact des survivants du tsunami qui s'était produit en Thaïlande.

Elle participe à la politique d'aide aux familles de militaires.

Il y a les victimes directes mais aussi des victimes indirectes, les proches qui doivent vivre avec ce vécu.

Le procès de l'attentat de Nice est en cours et les familles

en attendent beaucoup : la vérité sur ce qui s'est passé et le pourquoi de ce drame. Il y a une demande de témoigner publiquement, de réparation pour que « justice soit rendue ». Il faut des coupables et des sanctions. Le procès pénal est donc nécessaire. Les parties civiles sont de l'ordre de 3 000. Les auditeurs au procès sont très nombreux : la plupart des parties civiles, les participants et le public ainsi que les médias, plus d'une centaine dont une trentaine d'étrangers.

Les parties civiles craignent les attentats mais aussi la foule eu égard à ce qu'elles ont vécu. Beaucoup découvrent ce qu'est un procès pénal. Toutes les séances vont être enregistrées. Les victimes attendent depuis des années, elles sont stressées, émues, curieuses et risquent de rechuter dans une situation de traumatisme.

C'est une blessure invisible, un trouble émotionnel psychique dû à la rencontre avec la mort. Elle entraîne des retours en arrière de la mémoire, un mauvais sommeil, des troubles de l'humeur et un manque de capacité de concentration. Si, au bout de trois à six mois, cela ne se passe pas, il faut un traitement psychiatrique car la vie normale ne peut être retrouvée. Il peut y avoir aussi, au bout de six mois à deux ans, voire plus, l'apparition d'un phénomène post-traumatique à cause d'un fait qui ramène à l'attentat.

Pour pouvoir témoigner, il faut se rappeler. Or, ce travail peut être très violent. Pour le procès des attentats de Paris, il y a eu 450 accompagnements et 160 traitements.

Pour les victimes, se pose la question : faut-il se rendre aux audiences ou pas ? En effet, le fait d'y assister ne va-t-il pas empirer mon état ? Va-t-il servir à quelque chose ?

Mais également, peur de ne pas se maîtriser, peur d'attentat, etc... risque de rechute. Assister à tout le procès ou juste une partie ? Des victimes rémunérées pour tenir un journal du procès n'ont pas tenu toute la durée des dix mois de procès. Des journalistes, aussi, ont eu besoin de soutien psychologique. Seuls 35 % des victimes ont témoigné.

Il est important d'être reconnu comme victime mais les quinze minutes accordées pour témoigner sont bien courtes

pour raconter comment une vie a été brisée. C'est aussi la possibilité de faire entendre aux accusés l'horreur qu'ils vous ont fait subir.

Les victimes ont produit des amnésies protectrices et le procès permet de comparer la réalité au souvenir qui leur en reste. Il permet donc de retisser l'histoire, de mieux comprendre ce qui leur est arrivé. Il permet aussi de rencontrer d'autres victimes, d'être moins seul, ce qui est très important pour les familles de décédés qui apprennent ce qu'a fait et vécu la victime décédée. Pour les rescapés, cela permet aussi de rencontrer ceux qui ont pu les aider, les sauver. C'est là une thérapie collective mise en oeuvre.

Mais, c'est aussi une épreuve frustrante car le procès répond seulement au comment, pas au pourquoi. Les victimes ne connaîtront jamais la totalité de la vérité car il y a aussi le secret défense. Le procès, c'est aussi un espoir déçu.

Les victimes développent aussi un sentiment de culpabilité : pourquoi ai-je survécu ?

Le procès est un traitement de masse alors que la réponse est recherchée pour soi.

Certains peuvent aussi ressentir une énorme injustice car il faut être victime juridiquement ce qui n'est pas toujours le cas.

Enfin, le procès terminé, c'est le vide sidéral, c'est fini. Il y a alors de très gros risques de dépression ou de suicide des victimes.

Gérard Turck

LA DÉSINFORMATION

Par Adel Mébarki

Le 7 décembre 2022 – en visioconférence

Adel Mébarki possède une double compétence technique et managériale acquise au travers de ses diplômes d'ingénieur et d'école de commerce. Directeur général et co-fondateur de Kap Code lors de sa création en 2016, ses travaux lui confèrent aujourd'hui un statut d'expert reconnu dans le monde de l'intelligence artificielle. Co-auteur d'une vingtaine de publications, Adel Mébarki a mené plusieurs projets

visant à comprendre les mécanismes de désinformation. Adel Mebarki est également expert indépendant pour Cap Digital et membre du conseil d'administration du Healthcare Data Institute

<https://www.ihedn-arparisidf.org/2022/12/07/visioconference-dadel-mebarki-sur-la-desinformation-le-mercredi-7-decembre-2022/>

Passionnante conférence, à distance, le 7 décembre dernier, donnée par Adel Mebarki expert en intelligence artificielle pour nous exposer les mécanismes de la désinformation qu'il est important de mieux comprendre aujourd'hui !

En effet, qu'est-ce qu'est la désinformation ? Des contenus faux ou mensongers diffusés avec l'intention de tromper dans un but lucratif ou politique, susceptibles de causer un préjudice public. Se développent grandement ces dernières années, dus à des publications sur les réseaux sociaux, des faussaires au service d'une rumeur infondée, colportant des faits avérés faux, ou des informations non vérifiées.

Circulant et se propageant tel un virus, dans un mécanisme d'infection, les fausses informations bénéficient d'une forte viralité, car rédigées de façon à correspondre aux croyances préalables des gens. En effet, il a déjà été prouvé que plus une information paraît, plus cette information semble vraie : c'est le mécanisme de répétition qui crée une sorte de consensus social perçu et que personne ne vérifie.

Twitter et Tik Tok sont les réseaux où la désinformation circule le plus, les campagnes de désinformation et de manipulation d'opinion en ligne sont faites par les armées de « trolls/robots » et sont reconnaissables par leurs traces numériques identifiables. Il est donc possible pour des experts des services de sécurité, des services de sûreté et par les prestataires d'intelligence économique ainsi que par les spécialistes de gestion de crise, de repérer, d'analyser les viralités, suivre précisément la dissémination, et aider ainsi à apporter les réponses qui conviennent. On parle alors de « démystification » de l'information pour désigner le fait que les fausses nouvelles sont identifiées et les preuves apportées.

Notre expert a ainsi exposé le cas passionnant de l'hydroxychloroquine qui a fait l'objet de polémiques durant la crise du Covid ; comment le suivi, l'analyse, le décryptage et la vérification, avec recoupements, avaient permis de détecter rapidement les contenus d'influence et de désinformation à

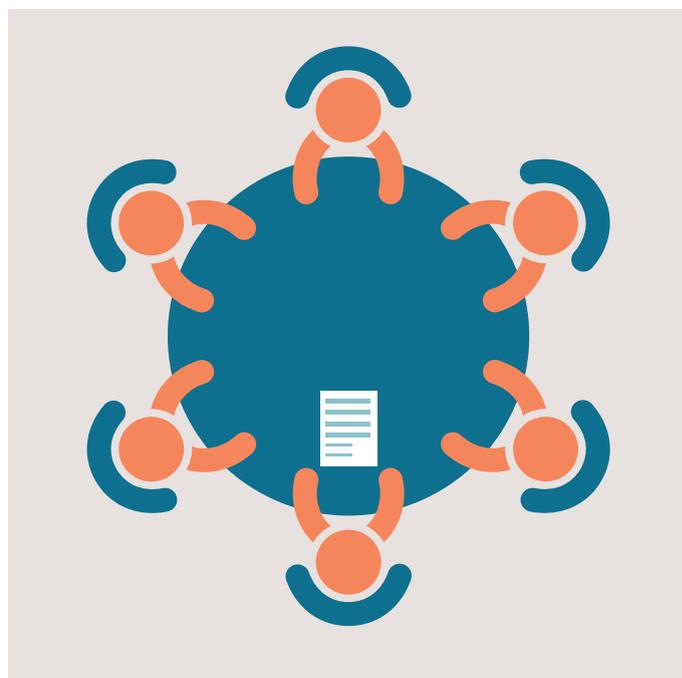
l'époque où la plupart des faits qui étaient diffusés étaient faux. Le 2^e cas que notre conférencier a soumis à notre écoute, est le cas des fausses nouvelles relatives à la vaccination, avec tout un courant négatif sur le fait de se faire vacciner, qui était complètement construit et sans preuves, avec évidemment un taux de partage et de dissémination très important, recensant au passage les sites complotistes qui propageaient ces informations.

Ainsi, tous les thèmes actuels, qu'ils soient politiques, économiques, sociologiques, militaires, les textes de conversations publiés sur les supports numériques, les échanges, leurs propagations, sont étudiés et ce, à l'aide de robots mis au point. On est, ainsi, à la tête d'une série d'indicateurs et de cartographies de réseaux nuisibles. Ces connaissances précises et ces suivis permettent aux décideurs de prendre les décisions les plus appropriées.

Cette conférence fort instructive, s'est tenue juste au bon moment, eu égard à la situation qui met en exergue cyber attaques et autres dangers numériques. Un grand merci à l'IHEDN Paris Île-de-France de nous avoir donné une telle opportunité.

Marie-Madeleine Salmon

COMITÉ D'ÉTUDES



COMITÉ D'ÉTUDE « FRANCE 2030 »

Partant du constat d'une certaine désindustrialisation de la France, dont des conséquences se sont manifestées lors de la crise du coronavirus, le gouvernement, à l'initiative du président de la République, a lancé, en octobre 2021, un plan d'actions visant à relancer l'industrie dans des secteurs de pointe. C'est l'objet du plan France 2030.

Quelques membres de notre association ont proposé de créer un comité d'étude sur le sujet. Son comité directeur a approuvé cette initiative. Un appel a été envoyé à l'ensemble des membres de l'association. Le comité a été lancé le 9 février 2022. Dix de nos membres y participaient. À la deuxième réunion, le 16 février, Solenne Lepage a été désignée présidente du comité à l'unanimité. Le comité s'est réuni en moyenne, au moins, une fois par mois.

Le comité a centré son travail sur les conditions de la réussite du plan. Sans vouloir être exhaustif, il a notamment apporté des idées innovantes (ou encore trop peu développées ailleurs), telles que pénurie de matières premières et recyclage, contrôle et optimisation de l'emploi des crédits du plan France 2030, protection du capital immatériel, brevets, secret industriel et technologique. Il s'est penché aussi sur la question de la formation scientifique et technique ainsi que sur l'importance de l'ancrage local des projets de recherche et d'innovation.

La dernière réunion a eu lieu début janvier. Le comité a remis son rapport au comité directeur fin janvier.

Yves-Henri Renhas

COMITÉ « ESPRIT DE DÉFENSE ET ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA FRANCE »

Le comité « Esprit de Défense et engagement au service de la France » s'est réuni trois fois dans des locaux de l'École militaire, les 19 octobre, 14 novembre et 15 décembre 2022, réunissant une dizaine de participants.

L'action sur laquelle le comité souhaite déboucher s'adressant

plutôt aux jeunes, il est d'abord étudié dans quel état d'esprit se trouvent ces derniers. L'étude de la mentalité de ce que l'on appelle la génération « Z » a été entreprise en s'appuyant sur deux travaux de sociologie publiés, dont un compte rendu de lecture a été distribué aux différents participants.

Contact a même été pris avec l'auteur de l'une de ces synthèses (de l'IRSEM), qui nous a promis son concours si nécessaire.

Les différents participants ont, en fonction de leurs parcours (de carrière ou dans le bénévolat), des images diverses de cette nouvelle génération.

Celles-ci convergent cependant sur plusieurs points encourageants, donc sur de réelles possibilités d'action.

Étudier les motivations actuelles de ces jeunes paraît essentiel pour arriver à les diriger vers une future action utile à la France, alors que l'appartenance nationale n'apparaît la première que pour 35 % des garçons et 23 % des filles (loin derrière l'appartenance à leur ville - 45 % - qui peut, elle-même, motiver un engagement local).

L'ignorance de la Patrie, dont l'Histoire n'est plus correctement enseignée, est une cause fondamentale de ce manque de racines nationales.

Une seconde partie consistera à envisager ce qui peut intéresser ces jeunes, voire les passionner, dans une forme, à définir, d'engagement envers notre pays. Le manque de liberté leur répugne, mais beaucoup, cependant, sont à la recherche d'un cadre rigide qui leur manque.

Certaines formes de stages de « récupération » donnent d'excellents résultats malgré la discipline exigée... et aussi en raison de celle-ci. Différentes formules restent, probablement, à imaginer en dehors du seul engagement militaire.

Les secours civils, les formations de pompiers volontaires, l'aide aux populations en cas de péril... constituent des formes non militaires de service dont la France a bien besoin.

L'étude ne fait que commencer, mais nous espérons que certaines pistes puissent mener à des propositions optimistes.

Denis Lambert

COMITÉ « RÉSERVES »

Le comité directeur de l'association des auditeurs IHEDN Paris Île-de-France, lors de sa réunion du 16 novembre 2022, a confié à un groupe d'auditeurs - au nombre de 9 -, la mission de rédiger une note de proposition sur l'avenir des réserves militaires.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des travaux qui se sont déroulés à l'Hôtel de Brienne sous le haut-patronage du ministre des Armées.

Le groupe de travail constitué par ce dernier sur l'avenir de la réserve militaire s'est réuni pour la première fois le 21 novembre 2022. Il fait partie des six groupes de travail mis en place par le ministre des Armées et préfigure une nouvelle méthode de co-construction de la loi de programmation militaire.

En amont de la présentation du texte en Conseil des ministres et de son dépôt devant les deux assemblées parlementaires, il traduit la volonté du gouvernement de mener une large concertation sur les sujets les plus structurants pour l'avenir des armées. Sont réunis, dans ces six groupes de travail, des parlementaires, des militaires et civils de la défense, réservistes, représentants d'associations, entreprises, organisations syndicales et patronales, chercheurs, experts, cercles de réflexion jusqu'à début février 2023. S'agissant plus spécifiquement du groupe de travail sur l'avenir de la réserve militaire, quatre réunions de travail permettront de réhausser l'ambition du ministère pour viser, à horizon 2035, un réserviste pour deux militaires d'active.

Bien évidemment sensible à tous les concours, le cabinet du ministre a proposé à l'association des auditeurs IHEDN Paris Île-de-France, comme à d'autres partenaires, de s'associer aux travaux conduits actuellement, par la remise d'une contribution écrite à lui transmettre pour bâtir l'avenir de la réserve opérationnelle et citoyenne.

Nos auditeurs ont donc travaillé les 13, 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023 sur le modèle rénové de la réserve militaire à proposer pour la LPM 2022-2030.

Jean-Michel Mota

RAYONNEMENTS ET PARTENARIATS

3^E ASSISES DES ÉLUS CORRESPONDANTS DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE

Samedi 8 octobre 2022, notre présidente, Maryse Viseur, est intervenue à l'invitation du général de corps d'armée, Christophe Abad, Gouverneur militaire de Paris, aux 3^e assises des élus correspondants Défense d'Île-de-France.

En présentant l'association IHEDN Paris Île-de-France, son organisation, ses actions, sa présidente souligne le souhait de celle-ci de renforcer ses liens entre les autorités civiles et militaires, de faire partager son expertise, de se mettre tout simplement en soutien des édiles face à leurs citoyens, tout comme aux côtés de chaque DMD afin de développer le lien Armée-Nation.

Maryse Viseur

SÉMINAIRE NATIONAL DES TRINÔMES ACADÉMIQUES

15 décembre 2022



Les trinômes académiques, instaurés en 1987, rassemblent dans chaque académie un représentant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, un représentant du

ministère des Armées et un représentant de l'association régionale des auditeurs IHEDN. Ils ont pour mission de développer des actions de sensibilisation aux enjeux de défense et de sécurité nationale à l'attention des élèves, des étudiants et de la communauté éducative.

Le séminaire national des trinômes académiques se tenait cette année le 15 décembre 2022 au ministère des Armées, sur le site Balard, avec pour thème « Former à l'enseignement de défense : nouveaux enjeux, nouvelles approches ». L'association régionale IHEDN Paris Île-de-France était représentée par Coralie Noël, vice-présidente, qui intervenait, par ailleurs, dans ce séminaire. Michel Gauvin était présent pour représenter le trinôme académique de Créteil.

L'ouverture officielle du séminaire était assurée par Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des anciens combattants et de la mémoire. Puis, après une intervention en capsule vidéo de Sarah El Hairy, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, et une intervention de Jérôme de Labriffe, président de l'Union-IHEDN, deux tables rondes ont permis de mettre en lumière la contribution des activités artistiques et culturelles dans l'enseignement de défense.

L'après-midi, après les discours d'Édouard Geffray directeur général de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Sylvain Mattiucci directeur de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées et de Tristan Lecoq inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, deux conférences ont permis d'illustrer de nouveaux enjeux et de nouvelles approches pour l'enseignement de défense.



Mmes Coralie Noël et Sylviane Bourguet

La première conférence portait sur le patrimoine artistique et culturel des armées au service de l'enseignement de défense. La seconde conférence, intitulée « Défense et développement

durable : des enjeux convergents pour l'éducation et l'engagement », était assurée par Coralie Noël, haut fonctionnaire au développement durable du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par Sylviane Bourguet, directrice des territoires, de l'immobilier et de l'environnement et haut fonctionnaire au développement durable du ministère des Armées. Cette conférence à deux voix a permis d'aborder les enjeux croisés de l'environnement et de la défense, à travers, d'une part, l'impact des conflits sur l'environnement et, d'autre part, les conséquences des bouleversements climatiques sur la géopolitique mondiale et, donc, sur les enjeux de défense nationale.

Nous avons montré que cela nécessite une prise en compte, qui est en cours, dans les approches opérationnelles et stratégiques de nos armées, et qu'il est également important de traiter ces sujets au plan éducatif, notamment, dans le cadre des trinômes académiques en combinant éducation au développement durable et éducation à la défense, par exemple dans le cadre des classes de défense et de sécurité globale et des classes à enjeux maritimes.

Enfin, le major général des armées (MGA) Éric Autellet, adjoint du chef d'État-major des Armées, a assuré la clôture officielle de cette journée, riche d'enseignements et d'échanges.

Coralie Noël

TRINÔMES ACADÉMIQUES LE RALLYE DE LA MÉMOIRE



Le «Rallye de la Mémoire», au profit de la jeunesse de Seine-et-Marne, a réuni pas moins de 145 lycéens et 25 collégiens issus des «classes de défense» et «des classes engagées».

L'objectif de ce rallye citoyen, qui s'est déroulé le 8 novembre 2022, en amont des commémorations du 11 novembre, au Musée de la Grande Guerre de Meaux, était de sensibiliser les participants au travail de mémoire, et de leur insuffler un esprit de défense et d'engagement citoyen notamment par le biais d'exercice, évaluant leur participation active à sept ateliers conçus pour l'occasion, dont celui du «Bleuet de France».

Ainsi, autour de la découverte de l'oeuvre du Bleuet de France et du témoignage de Djamel Mastouri, ancien militaire athlète paralympique et référent «blessés» au Centre national des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau, les lycéens ont pu réfléchir sur les notions de résilience et de solidarité à l'égard des anciens combattants, des victimes de guerre et d'attentats terroristes, de leurs veuves et orphelins.



Le rallye s'est clôturé par une cérémonie républicaine conduite par le général de brigade Arnaud Dupuy de la Grand'Rive et M. Franck Thénard-Duvivier, directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, en présence de M. Nicolas Honoré, sous-préfet de Meaux, de Maryse Viseur, présidente de l'association régionale IHEDN Paris Île-de-France et de Michel Gauvin référent de ladite association au trinôme académique de Créteil, de nombreuses personnalités dont le DMD adjoint, Jean-Louis Garban, Alice Marsol, inspectrice d'académie sans oublier la musique du corps des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne et la présence de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants.

Carine Bentolila

SIGNATURE DE DEUX NOUVEAUX PARTENARIATS

- **23 juin 2022** : avec l'association nationale des auditeurs Sécurité Justice (ANA SJ)

Dans le prolongement de premières activités communes qui se sont tenues en 2021, l'association régionale des auditeurs IHEDN Paris-Île-de-France (AR16) et l'association nationale des auditeurs Sécurité Justice ont souhaité formaliser leur coopération.

Une convention de partenariat a été établie pour développer les liens entre les deux associations, signée par Maryse Viseur, présidente de l'AR 16, et Jacques Colliard, président de l'ANA SJ, lors du dîner de l'assemblée générale de l'ANA SJ, dans les salons de la caserne des Célestins, le jeudi 23 juin 2022.

- **29 septembre 2022** : avec le Club de la Sécurité de l'Information français (Clusif)

Eu égard à la montée des enjeux cyber en matière de sécurité nationale, l'association régionale des auditeurs IHEDN Paris Île-de-France et le Club de la Sécurité de l'Information français (Clusif) ont souhaité engager une coopération, afin de contribuer à la diffusion d'informations, à la réalisation d'actions et à l'organisation d'événements dans le domaine de la sécurité de l'information.

La convention de partenariat a été signée le 29 septembre 2022 par la présidente de l'AR Paris Île-de-France, Maryse Viseur, le président de l'AR Versailles, Daniel Schaefer, et la déléguée générale du Clusif, Luména Duluc.

Ce nouveau partenariat s'est concrétisé par une première réalisation, la conférence du 29 septembre dédiée à la sécurité des navires autonomes au Campus Cyber. Nous poursuivons des travaux en commun dans le cadre de la commission Cyberstratégie de l'Union-IHEDN dont la présidence est assurée par Olivier Lys.

Coralie Noël

VIE DE L'ASSO

TROMBINOSCOPE

LES MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres du Bureau



Présidente
Maryse Viseur



Vice-président
Yves-Henri Renhas



Vice-présidente
Coralie Noël



Secrétaire général
Thierry Colombier



Secrétaire générale adjointe
Elisabeth Massonnet



Trésorier
Gérard Turck



Trésorier adjoint
Emmanuel Spiry



Déléguée
communication
et événementiel
Isabelle de Segonzac

Les autres membres du comité directeur



Éric Bertrand



Jean-Dominique Caron



Yvan Chazalviel



Emeric Constans



Amiral Emmanuel
Gouraud



Camille Guthmann



Frédéric Jallat



Bernard Lamy



Pascal Roze



Jean-Marc Thomas



Hervé Vuillaume

Les représentants des membres associés au Comité directeur



Christian Ligeour



Pierre Vuillaume

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

21 septembre 2022



Nous avons souhaité resserrer les liens avec les adhérents des années 2020 à 2022, des années marquées par moins de rencontres en raison de la crise sanitaire.

La réunion a réuni une trentaine de nouveaux adhérents. Après un message de bienvenue adressé par la présidente, Maryse Viseur, la réunion, animée par la vice-présidente, Coralie Noël, a rassemblé plusieurs membres du bureau et du comité directeur qui se sont relayés pour présenter l'organisation et les activités de l'association, notamment les missions relatives aux trinômes académiques et au SNU, les comités d'étude, les conférences, les voyages et visites, ainsi que les modalités de communication et les rencontres conviviales.



Après un temps d'échanges avec la salle et un mot de conclusion de la présidente, la rencontre s'est prolongée par un moment amical auquel le général Jérôme Pellistrandi, chef des sessions en région de l'IHEDN, nous a fait l'honneur de prendre part.

La démarche a été très appréciée des participants. Merci aux

membres de l'équipe qui se sont mobilisés pour présenter nos activités (Yvan Chazalviel, Thierry Colombier, Élisabeth Massonnet, Yves-Henri Renhas, Isabelle de Segonzac, Stephen Silvestrini et le lieutenant-colonel Dominique Viano).

Coralie Noël

DÎNER DE RENTRÉE 2022

22 septembre 2022



Après ces nombreux moments liés à la pandémie, aux restrictions festives et à de nombreuses réunions annulées, nous nous sommes retrouvés le jeudi 22 septembre pour notre dîner de rentrée au Cercle national des Armées.

Point de masque, et le plaisir de revoir chacun et chacune d'entre nous avec le sourire !

Nous fûmes accueillis dans les salons donnant sur cette exceptionnelle place Saint-Augustin, nous offrant une vue magnifique sur l'église de style byzantin Saint-Augustin.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par madame Marion Diaz, commissaire principale, nouvelle directrice du CNA, nous avons partagé coupe de champagne et petits fours, madame la directrice, ayant insisté sur l'importance pour le CNA d'accueillir les grands événements de l'IHEDN. Nous fûmes conviés à nous diriger vers le salon prévu pour le dîner, où après avoir pris place, la présidente, Maryse Viseur, présidente de l'association régionale IHEDN Paris Île-de-France, nous a fait part de son désir de mener une politique toujours plus dynamique au sein de notre association.

Le dîner fut servi et chacun put apprécier le choix des mets. Monsieur Jérôme de Labriffe, en sa qualité de président de l'Union des associations d'auditeurs de l'IHEDN, a présenté le thème national d'étude pour l'année 2022/2023, "*Engagement et esprit de défense*".

Puis, la présidente a remis à trois de nos camarades la médaille de l'IHEDN, en insistant sur leur dévouement, leur implication dans notre association : Yvan Chazalviel, Michel de Geiger et Jean-Marc Thomas.

Ce dîner fut un temps de convivialité, mais aussi un temps d'échange pour réaffirmer la nécessité pour chaque membre honoré du titre d'auditeur de l'IHEDN de participer à la vie de l'association régionale Paris Île-de-France.

Une nouvelle année de réflexion et la conviction d'un même investissement pour répondre à l'association.

VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES PAYS BALTES « LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE L'UNION EUROPÉENNE »

10-18 SEPTEMBRE 2022

Trois pays très différents pour une terrible histoire commune

Estonie, Lettonie et Lituanie ne sont connus sous le nom générique de « Pays baltes » que depuis leur accession à l'indépendance en 1920 au lendemain de la première guerre mondiale, et en marge de la guerre civile russe, avant d'être tous les trois annexés par l'URSS de 1940 à l'invasion de la Russie par l'Allemagne en juin 1941, pour redevenir des républiques socialistes soviétiques à la fin de la Seconde guerre mondiale. Après deux vagues de terreur stalinienne (40-41, 45-50), séparées par une douloureuse occupation nazie (41-44), les trois Pays baltes recouvrent enfin leur indépendance en 1990, se hâtant de rejoindre, à la fois, l'Union européenne et l'OTAN. Pour les politiques baltes, l'Union européenne représentait l'intégration économique et l'OTAN la protection militaire... essentiellement américaine, face à la redoutée renaissance de l'irréductibilité russe. L'actualité ukrainienne confirme le bien-fondé de cette crainte.

Avec une histoire douloureuse, coincés depuis plus de trois siècles entre les impérialismes allemand et russe, les trois Pays baltes n'en sont pas moins différents : les Estoniens sont des Finnois, alors que Lettons et Lituaniens parlent deux langues baltes proches. Les Estoniens et la majorité des Lettons sont

devenus protestants luthériens au XVII^e siècle, alors que les Lituaniens sont restés catholiques. Les minorités russophones, dont l'intégration génère périodiquement des tensions, sont moins importantes dans ce dernier pays, le seul des trois à avoir connu une existence étatique de trois siècles (XV^e-XVIII^e) au sein du Grand-Duché de Lituanie puis de l'Union de Lublin avec la Pologne, les deux autres restant, dans le même temps, sous domination féodale allemande. Ces différentes caractéristiques expliquent à la fois la communauté de vue face à une menace russe accrue et les diversités d'expression du sentiment national.

Un voyage qui s'inscrit dans plusieurs continuités

- **continuité historique** : Le Covid est venu interrompre la traditionnelle organisation annuelle de l'association régionale Paris Île-de-France, d'un voyage d'étude à l'étranger, juste après notre voyage dans les Balkans du sud (Albanie, Macédoine du Nord, Serbie – octobre 2019), magistralement organisé par le précédent président, Pascal Roze. La levée progressive des confinements nous a permis de relancer cette sympathique tradition avec un voyage à Strasbourg et Kehl (DE) du 23 au 26 septembre 2021 coorganisé par Camille Guthmann, Elizabeth Massonnet et Yvan Chazalviel. Après ce galop d'essai concluant, 21 camarades auditeurs nous ont fait confiance pour découvrir du 10 au 18 septembre 2022 les Pays baltes et les frontières orientales de l'Union européenne.

- **continuité thématique liée à la crise ukrainienne**, à la coopération militaire européenne et à la renaissance de l'OTAN, puisqu'à Strasbourg, nous avons visité l'Euro-corps et qu'en mai 2022 plusieurs auditeurs de l'IHEDN ont participé à un voyage en Roumanie organisé par l'association nationale des auditeurs Sécurité et Justice (ANA-SJ), qui nous a donné l'occasion d'assister au déploiement des troupes françaises dans ce pays.

- **continuité dans la collaboration associative**, avec notamment depuis 2021, la participation croisée d'auditeurs de notre association et de l'ANA-SJ aux voyages et activités organisés par l'autre association.

Cette coopération facilitée par la convergence des problématiques de sécurité intérieure et extérieure, mais aussi par la double affiliation de nombreux auditeurs a été formalisée

par la signature par les deux présidents, Maryse Viseur et Jacques Colliard, le 21 juin 2022.

Itinéraires baltes

Du Nord au Sud, nous avons traversé successivement l'Estonie et la Lettonie avant de parcourir plus longuement la Lituanie. À noter au passage, les excellentes prestations, la souplesse et l'adaptabilité de notre agence de voyage, Taiga Euro Baltika qui avait déjà travaillé avec l'Institut.

En tant qu'organisateur de ce périple, nous tenons à remercier particulièrement :

- le doyen de notre groupe, Dominique Dubarry, qui nous a fait profiter de sa très grande connaissance des Pays baltes et de ses nombreux contacts privilégiés notamment avec l'entreprise GIRAITES GINKLUOTES GAMYKLA (GGG), entreprise de fabrication de munitions de petits calibres, civils et militaires, et plusieurs parlementaires lituaniens.
- la délégation du Souvenir français pour les Pays baltes, son délégué général, l'adjudant Zinkevicius et son adjoint en France le LCL Dutertrev pour leur aide précieuse respectivement à Kaunas et dans les premiers contacts avec l'association mémorielle française des Amis du convoi 73.
- notre camarade Edwige Gillis qui a réalisé, avec le talent que nous lui connaissons, un film des moments marquants de notre voyage.

Des contacts institutionnels nombreux et variés

- À la demande de la cellule diplomatique de l'IHEDN, nous avons simplement signalé notre passage à l'ambassade de France à Tallinn (Estonie), qui avait été, par ailleurs, très sollicitée par l'Institut. Nous avons été reçus au collège balte de défense à Tartu et avons pu rencontrer le colonel Mart Vendla, chef d'État-major adjoint de l'armée estonienne, ainsi que le lieutenant-colonel Matthieu Demenois du centre d'excellence cyberdéfense de l'OTAN, basé à Tallinn.
- En Lettonie, nous avons été chaleureusement reçus par Mme Aurélie Royet-Gounin, ambassadeur et M. Le Tallec, conseiller économique régional.
- Même accueil cordial et de grande qualité en Lituanie par

notre ambassadeur à Vilnius, Mme Alix Éverard et ses collaborateurs, dont l'attaché de sécurité intérieure, le colonel Cuvillier. En sept jours utiles, notre délégation a bénéficié de plus de dix contacts institutionnels :

- les deux ambassadeurs de France en Lettonie et Lituanie ainsi que leurs collaborateurs,
- SE M. Shota Gvineria, ambassadeur de Géorgie à Tallinn,
- Un représentant français au centre d'excellence cyber de l'OTAN en Estonie,
- Le collège balte de défense à Tartu,
- Le chef d'État-major adjoint de l'armée estonienne,
- L'usine de production de munitions conventionnelles, GGG, à Vilnius et ses dirigeants,
- M. Gercas Zakas, vice-président de la communauté juive de Lituanie,
- Deux députés lituaniens : M Zygmantas Pavilionis, ancien ambassadeur à Washington et M. Kasciunas, président de la commission de la Défense
- enfin, « cerise sur notre gâteau » lituanien, nous avons eu l'opportunité de présenter l'association et notre mission d'étude à M. Gabrielius Lansbergis, ministre des Affaires étrangères de Lituanie, en partance pour Bruxelles.



Rencontre avec M LANSBERGIS, ministre des Affaires étrangères de Lituanie, (au centre) à l'aéroport de Vilnius

Une importante partie mémorielle

Les Pays baltes ont connu une histoire violente et leur sol a été, à plusieurs reprises, abreuvé du sang des hommes.

En déposant une gerbe au nom de notre association, nous avons voulu, autour de deux séquences mémorielles, rendre un hommage particulier à nos compatriotes militaires et civils qui ont péri tragiquement sur ce sol à 130 ans de distance :

- hommage, au cimetière de Vilnius-Antakalnis, aux 3 000 militaires de la Grande Armée morts à Vilnius l'hiver 1812/13 à l'issue de la retraite de Russie. Leurs restes, découverts dans un charnier en 2003 ont été réinhumés avec l'aide du Souvenir français. Quatre invités lituaniens étaient présents, dont un colonel de la Garde-Frontière.



17/09/22 - Cimetière de Vilnius-Antakalnis ; devant la stèle aux Grogards de la Grande Armée
Bernard Lamy, Dominique Dubarry, Yvan Chazalviel

- hommage à Kaunas à nos 878 compatriotes juifs déportés en mai 1944 dans le cadre du « Convoi 73 ». Composé exclusivement d'hommes, ce convoi est le seul parti de Drancy en direction des Pays baltes. Des 878 déportés, dont André et Jean Jacob, père et frère de Simone Veil, à destination du fort IX de Kaunas et de la prison Patarei de Tallinn, il ne restait que 22 survivants en 1945. Informé sur notre proposition par l'association des amis du convoi 73 et par le Souvenir français, le vice-président de la communauté juive de Lituanie, accompagné d'une forte délégation locale, a participé à cette cérémonie.

Enfin, nous avons visité de nombreux lieux de mémoire baltes dont la « Colline des croix », haut lieu de la célébration des résistances à l'occupation russe impériale puis soviétique, le musée militaire de Vytautas le grand (avec un guide spécialement mandaté par le ministère lituanien de la



14/09/2022 - Fort IX de Kaunas : M. Zakas, l'Adj Zinkevicius (Souvenir français), Yvan Chazalviel et Bernard Lamy



14/09/2022 : les délégations lituanienne et française au fort IX de Kaunas

Défense, le mess des officiers de Kaunas, illustrant dans un décor des années trente, les fastes militaires du Grand-Duché de Lituanie, et enfin, à Vilnius, le musée des victimes de génocide, dit également « Musée du KGB ».

Ce musée évoque l'occupation de la Lituanie par l'URSS et l'Allemagne nazie, les déportations des Lituaniens en Sibérie, ainsi que la résistante armée et non-armée de Lituaniens au régime soviétique.

Un résumé du destin de la population juive de Lituanie y est présenté, ainsi que les persécutions contre les Roms.

Et le COVID dans tout cela ?

Le fait qu'un membre de notre délégation ait contracté le Covid en début de voyage nous a contraint à envisager un temps, l'interruption en Lettonie de notre programme de visite. Néanmoins, l'application stricte des consignes sanitaires, avec l'aide irremplaçable de notre camarade, le docteur Paule Nathan, nous a permis de maintenir un moral élevé dans le groupe, de mener à bien l'intégralité de la mission, enfin, d'exfiltrer et de ramener tout le monde. C'est l'une de nos plus grandes satisfactions.

Il est vrai que le calme de nos hôtes baltes, conscient de la menace à leur frontière, se préparant au pire en espérant le meilleur, nous a donné une belle leçon de courage et de sang-froid.

Yvan Chazalviel et Bernard Lamy

SALON EUROMARITIME

LE 21 OCTOBRE 2022



La visite organisée par l'association régionale IHEDN Paris Île-de-France, le 21 octobre, au salon Euronaval 2022 fut l'occasion de (re)découvrir la richesse de l'industrie navale de défense française, où de nombreuses petites sociétés innovantes peu connues du public côtoient les grands groupes, avec le soutien et parfois la coordination du GICAN.

En matière d'évolution technologique, la « dronisation » semble prendre une part de plus en plus importante.

Nous avons, ainsi, pu dialoguer avec le représentant du pôle mer Bretagne-Atlantique, qui avec le soutien du ministère des Armées et des régions, contribue à l'émergence de sociétés telles que SEABER, qui conçoit et développe des drones sous-marins autonomes de petite taille (micro AUVs) et à coût abordable, pour des applications civiles et militaires. Parmi les autres sociétés françaises spécialisées, nous avons pu nous entretenir avec les représentants de Sillinger, fabricant d'embarcations légères pour les Forces spéciales. Moins connue du public que Zodiac, elle n'en n'est pas moins un acteur-clé dans ce segment.

Les petites sociétés indépendantes ne sont pas en reste dans l'application des mini drones volants ou de mini ROV au domaine de l'inspection d'infrastructures (soutes, coques, etc) comme en témoignent les produits développés par MADFLY. Dans le domaine des alternatives au wifi, Oledcomm (l'un des trois acteurs mondiaux dans le domaine du LIFI) développe des produits pour les collectivités, mais également pour les besoins militaires (camps/bases mobiles ou navires): l'avantage du LIFI, malgré un problème de portée, est l'inexistence de signature électromagnétique détectable

et la résistance au brouillage.

Après une présentation du rôle et des activités du GICAN, nous avons pu assister à une démonstration par Naval Group d'une plateforme numérique intégrant visuellement le positionnement de navires et permettant de simuler différents scénarios de réaction coordonnée possible face à des menaces (attaques aériennes entre autres). Ces plateformes équipent déjà certains bâtiments.

Enfin, avec Thalès, nous avons pu entrevoir la sophistication et l'efficacité des systèmes embarqués de détection de menaces (missiles, drones) et de contremesures destinés à protéger les navires.

Hui Joon

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE À L'ARC DE TRIOMPHE

LE 11 NOVEMBRE 2022



L'association régionale des auditeurs IHEDN Paris Île-de-France a fait partie de la délégation de l'Union-IHEDN pour la cérémonie de commémoration du 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'association était représentée par Maryse Viseur, présidente, Coralie Noël vice-présidente, Bernard Lamy et Yvan Chazalviel, membres du comité directeur.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a passé les troupes en revue puis déposé une gerbe et ravivé la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, avant de



rendre un hommage aux militaires morts pour la France au cours de l'année passée.

Coralie Noël

FORCES SPÉCIALES FRANÇAISES (FS) : LA TÊTE ET LES JAMBES POUR «AGIR AUTREMENT».

Nous avons assisté à l'exposition « Forces spéciales » (FS), organisée par notre camarade Camille Guthmann que nous remercions, le 1^{er} décembre 2022, aux Invalides, en présence d'une vingtaine de participants auxquels s'étaient joints des auditeurs de l'AA, le président de l'ANASJ et cinq auditeurs des Yvelines, guidés par deux conférenciers, Christophe Bertrand, conservateur du patrimoine, chef du département contemporain, au musée de l'Armée, commissaire de l'exposition et Emmanuel Ranvoisy, adjoint au chef du département contemporain, au musée de l'Armée, commissaire adjoint de l'exposition.



Brève présentation des Forces spéciales françaises

La France fait partie des rares pays capables de mener des opérations sensibles à des milliers de kilomètres de son territoire pour effectuer des interventions à hauts risques et à haute valeur stratégique.



Qui sont ces hommes et femmes des FS opérant dans la discrétion la plus totale ?

- Traquer en milieu hostile des criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international ;
- Sauter de nuit à 7 000 m d'altitude avec 45 à 100 kg de charge ;
- Neutraliser des terroristes dissimulés parmi des otages ;
- Guider au sol un avion de chasse visant une cible mouvante par faible visibilité ;
- Créer, ex nihilo, une piste d'atterrissage pour un avion de 50 tonnes à 200 km/h.

Telles sont les aptitudes de nos Forces spéciales.

Damien y Nait-Aiss

La visite s'effectue sous l'égide de deux orateurs dont un colonel assisté d'un conférencier réserviste à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

Répartie sur deux niveaux, rez-de-chaussée et 3^e étage, l'exposition présente les différentes composantes des Forces spéciales françaises dans une approche immersive très étudiée : éclairage d'ambiance, projections grand écran, mannequins équipés, présentation des matériels et équipements, témoignages de chefs ou de compagnes, trophées ou prises de guerre (pancartes, drapeaux, pièces d'identité de chefs de groupes armés terroristes...).

Héritières spirituelles d'unités historiques « non conventionnelles » (de la guerre de Troie aux commandos Boers), deux tournants historiques marqueront l'évolution des FS françaises :

- Le premier, lors de la 2^e guerre mondiale, avec l'apparition des nageurs de combats italiens, des commandos Kieffer (Marine) et les Special Air Service britanniques,
- Le deuxième tournant a lieu à l'issue de la Première guerre du Golfe avec la création du Commandement des Opérations spéciales (COS) apportant une chaîne de commandement courte et d'avantage d'autonomie de moyens notamment aériens. (4^e RHFS).



Loin des clichés véhiculés par la littérature ou la filmographie hollywoodienne, les unités FS sont des unités furtives dont l'emploi en France s'inscrit dans un cadre légal (discrétion de l'emploi et du déploiement, protection de l'anonymat des opérateurs) : en effet, contrairement à leurs équivalents anglo-saxons, les FS françaises n'interviennent qu'en uniforme et non pour des opérations clandestines dévolues au Service Action de la DGSE. Précisons que des unités conventionnelles telles que la Légion étrangère ou les Parachutistes ne sont pas, par définition, des « Forces spéciales » qui disposent de profils spécifiques et agissent selon des modes opératoires propres.



Leurs missions principales comportent un ratio coûts/bénéfices procurant des atouts stratégiques élevés pour les donneurs d'ordre : renseignement sur les arrières ennemis, libération d'otages (CTRLO), neutralisation d'objectifs à Haute Valeur Stratégiques, formation des unités d'élite des armées étrangères...

Aptes à intervenir sous toutes les latitudes et en effectifs restreints, les FS françaises totalisent seulement 4 500 à 5 000

opérateurs (toutes armes confondues) retenus après une sélection rigoureuse.

Maîtrisant les trois dimensions, ces unités FS existent pour les trois armées et interviennent généralement en autonomie par tous temps, en toutes circonstances et en tous lieux. Parmi elles :

- le 1^{er} RPIMA*, 13^e RDP*, le CCTFS*, et 4^e RHFS* (Armée de terre),
- les CPA* 10 et 30 (Armée de l'Air et de l'Espace),
- ainsi que sept Commandos Marine,

auxquelles sont adjointes depuis 2015 selon les besoins, le GAOS (Groupement d'Appui aux Opérations spéciales), réservoir de spécialistes interopérables (transmissions, santé, interprètes images, démineurs, spécialistes NRBC ...).

Rusticité, discrétion, autonomie, abnégation, dépassement de soi, résilience, technicité, innovation, esprit d'équipe. Ces qualités communes aux opérateurs FS sont mises au service des intérêts stratégiques de la France pour mener des missions, parfois au péril de leur vie.



In memoriam :
Mai 2019 : Libération de 4 otages détenus au Bénin (2 français, 1 coréenne, 1 américaine)

Hommage à nos 2 camarades des Commandos Marine :
Maitre Alain Bertoncello, Maitre Cédric de Pierrepont

Cette très belle exposition exceptionnelle représente quatre années de travail et des dizaines d'entretiens.

Venez découvrir ces hommes (et femmes) des Forces spéciales françaises, des hommes (presque) ordinaires réalisant des missions extraordinaires !

Forces spéciales - Musée de l'Armée (musee-armee.fr)

Damien y Nait-Ais

*RPIMA : régiment parachutiste d'infanterie de marine - *RDP : régiment de dragons parachutistes

*CCTFS : compagnie de commandement et de transmissions des Forces spéciales

*RHFS : régiment d'hélicoptères des Forces spéciales - *CPA : commando parachutiste de l'air

PAROLES D'AUDITEURS

LE CORONA VIRUS, IMPROBABLE HIATUS - AVRIL 2020 - YVETTE MUGNIER

Confinement,
L'Etat nous ment.
On nous marine,
On nous bassine.
Nos politiques
Sont en panique
Et nous imposent
En overdose
Leur slogan pub
Devenu tube
« Confiniez-vous
Protégez-nous
Quand vous toussez,
Tout essoufflé,
Lavez vos mains.
Tenez-vous loin.»
Et patati
On vous le dit
Et patata
Ne bronchez pas.
Les scientifiques
N'ont que critiques
Et ils supposent

Et ils s'opposent
De leurs débats
Sans résultat,
Il ne ressort
Que désaccords
Masques ou sans
masques,
Gants ou sans gants
La mascarade
Des masques en rade
Des gants absents
Pour les soignants
Des hôpitaux
Tous pris d'assaut
Aux lits manquants
Pour les patients
Et le naufrage
des dépistages
Sont le tribut
Du temps perdu
Quant à tenter
De se soigner
Pour des douleurs

Ou maux mineurs
Puis réussir
Seul à guérir
C'est un mystère
Combat amer
Car il n'est point de
médecins
Ils se débinent
Des officines
Seuls des amis
Sont un appui
Et un sourire
Dans ce délire
Risquant leur vie
Par empathie
Pour visiter
Les êtres aimés
Des gens âgés
Et isolés
Des solitaires
Ou des précaires
Et jusqu'au bout
Ils se dévouent

Pour les aider
A subsister.
Quel beau quitus
Que ce virus
Pour évacuer
les retraités,
Les inactifs
Improductifs,
Les vieux qui coûtent
Dans leur déroute.
Mais le miracle
Dans la débâcle
C'est l'arsenal
De l'hôpital
Avec les soins
Des praticiens
Pour surveiller
Les alités
De jour, de nuit,
Et sans répit
En déployant
Tout leur talent
Semblable au zèle

Du personnel
Qui lui aussi
Se sacrifie.
Ces missionnaires
Si solidaires
Sont les héros
Des hôpitaux
Sans oublier
Tous les métiers
Des gens de peu
Si courageux
Et très experts
Dans leur matière
Et leur parcours
Au jour le jour
Indispensables
Pour notre table
Et nos besoins
Par trop humains.

YM
Avril 2020
Je viens d'avoir 83 ans

COMMENT SE PORTE NOTRE ASSOCIATION ?... POUR LE SAVOIR... QUELQUES STATISTIQUES !

Nous sommes dans notre association à l'étiage de 2020, année lointaine d'avant COVID, avec 336 membres. Si la gente féminine représente un peu moins d'un quart de nos effectifs, nous remarquons que 40% d'entre nous habitent Paris, 15% les Hauts-de-Seine tandis que 15% résident en province, voire à l'étranger. Preuve de notre diversité et de notre vitalité, 16% de nos 336 inscrits sont associés.

Les réseaux sociaux marquent également un bon dynamisme que quelques chiffres confirment : notre groupe LinkedIn compte près de 2 600 membres et notre nouvelle page LinkedIn pro, 70 membres, notre compte Twitter près de 4 100 membres, et surtout 2 200 vues sur notre chaîne YouTube. Enfin, ce sont plus de 100 courriels que nous vous avons envoyés cette année.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire sur nos réseaux sociaux, faire nombre est important pour faire rayonner « l'Esprit de défense »!

Thierry Colombier



2023 : APPEL À COTISATION

2022 s'est enfoncé dans le passé, il est temps de passer à 2023 !

Un rite de passage est de renouveler son adhésion à notre association.

Son montant n'a pas changé : 50 € ou 80 € avec l'abonnement à la « revue Défense ».

Vous pouvez la régler :

- soit par carte bancaire en allant sur notre site : <https://www.ihedn-arparisidf.org/> puis « vie de l'association » et « Renouvellement d'adhésion » ;

• soit par chèque à l'ordre de « IHEDN Paris IdF » à envoyer à l'adresse suivante : IHEDN Paris IdF 1 place Joffre F-75700 Paris SP 07.

Satisfaisez-y avant d'oublier pour passer une bonne et sereine année.

LES BRÈVES

ERRATUM

Une omission s'est glissée à la suite d'un incident d'impression dans le précédent numéro. Il convient de noter que l'article sur le voyage à Strasbourg était signé de Marileine Toinet.

Isabelle de Segonzac.

PREMIÈRE COMMÉMORATION EN FRANCE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES GÉNOCIDES



Ce premier colloque commémorant en France l'anniversaire de la convention de l'ONU de 1948 était organisé par la section Avenirs de femmes de l'ANA SJ et sa présidente, notre camarade le Docteur Paule Nathan.

Hébergée par la mairie du 7^e arrondissement, cette manifestation a accueilli 50 auditeurs, dont huit camarades de l'IHEDN et sept intervenants de grande qualité, juristes, médecins, militaires et chercheurs.

En ouvrant le colloque, dans la salle des mariages de la mairie du 7^e, Jacques Colliard, président de l'ANA SJ a relevé le caractère pionnier de ce premier colloque de commémoration des génocides. Il a également souligné la présence de nombreux membres de l'IHEDN, faisant suite au protocole de coopération signé en 2022 par l'ANA SJ et l'association IHEDN Paris Île-de-France, en rendant hommage au dynamisme de notre présidente, Maryse Viseur. À l'issue du colloque, Bernard Lamy et Yvan Chazalviel, co-organisateurs du voyage dans les Pays baltes, ont remis, au nom des participants au voyage, un cadeau à Paule Nathan, en remerciement de son intervention décisive pour préserver la santé du groupe face à la survenance d'un cas de Covid qui a manqué de provoquer l'annulation du voyage et un retour anticipé en France.

Yvan Chazalviel

LE CARNET

« *IN MEMORIAM* »

HOMMAGE À L'AMIRAL FRANÇOIS DUPONT

Le décès de l'amiral Dupont est une disparition qui meurtrit l'association régionale Paris Île-de France à laquelle il sut porter une attention si particulière quand il dirigea l'IHEDN. Son arrivée à l'Institut fut pour nous une révélation tant le souci qu'il eut pour notre organisation et nos activités nous conforta dans nos engagements au sein de cette grande famille.



Si notre association, sise au cœur de l'École militaire, y fut idéalement placée, nous pouvions, parfois, être modestement perçus dans l'abondance d'éminentes activités que l'École comptait sur son sol.

L'amiral nous fit confiance, nous encourageant à faire valoir notre dynamisme et contribuant à notre rayonnement. Ses conseils et son accompagnement nous donnaient une absolue confiance dans notre volonté de porter « l'Esprit de défense » qui nous animait et de conforter notre cohésion.

Nous avons eu la chance de le rencontrer, de travailler avec lui, son regard nous a frappés, chargé d'empathie et d'une immense bienveillance, une humanité qui aura fait grandir tous ceux qui l'ont côtoyé. Sa délicatesse et sa discrétion étaient doublées d'une exigence d'un grand chef militaire qui nous ramenait à l'essentiel et permettait à tous de tendre aux missions valeureuses.

Dans ses écrits de marin, il disait « Il y a trois sortes d'hommes, les vivants, les morts et ceux qui vont sur la mer »... avec lui nous étions vivants, prêts à aller sur la mer avec lui.

Chantal Brault et Pierre d'Amarzit

HOMMAGE À DOMINIQUE DUBARRY

Je suis debout au bord de la plage. Un voilier passe dans la brise du matin et part vers l'océan.

Il est la beauté ; il est la vie.

Je le regarde jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon.

Quelqu'un de mon côté dit « Il est parti ! ».

Parti vers où ?

Parti de mon regard. C'est tout !

Son mat est toujours aussi haut,

*Sa coque a toujours la force de porter sa charge humaine,
Sa disparition totale de ma vue est en moi... pas en lui.*

Et juste au moment où quelqu'un près de moi dit :

« Il est parti »,

Il en est d'autres qui , le voyant poindre à l'horizon et venir vers eux , s'exclament avec joie : « Le voila ! »

C'est ça la mort !

Il n'y a pas de mort ; il y a des vivants sur les deux rives.

(Attribué à William Blake, ce court poème semble inspiré des rives de la Baltique, une référence chère à notre ami Dominique Dubarry)

Quelque trois mois après la fin du voyage d'étude de l'association Paris Île-de-France de l'IHEDN dans les Pays baltes, dont le récit figure dans la présente « Voix des auditeurs », ses compagnons de voyage de l'Association et des associations partenaires ont eu la tristesse d'apprendre le décès, le mardi 10 janvier, de leur doyen, Dominique Dubarry, à l'âge de 86 ans.



Dominique s'était beaucoup investi dans l'organisation de ce voyage dans ces trois pays qu'il aimait et où il comptait, nous l'avons vu, de nombreux amis.

Il a eu à cœur, dans ce qu'il pressentait être son dernier voyage, de nous faire partager sa connaissance encyclopédique de la zone et ses très nombreux contacts locaux tant politiques qu'économiques. Nous sommes fiers et heureux de l'avoir accompagné dans ce périple qui fut, grâce à lui, une parfaite réussite.

Après avoir entamé une carrière militaire, Dominique Dubarry a été, de 1989 à 1994, affecté à l'État-major de la Réserve de la Sécurité civile avec le grade de lieutenant-colonel.

Il a déroulé une deuxième carrière comme spécialiste de la commercialisation de produits de défense et de sécurité en Amérique du Nord, dans le nord de l'Europe, et spécialement dans les trois Pays baltes.

Parallèlement, il est devenu un historien reconnu des pays de la zone. Ayant découvert les Pays baltes au lendemain de leur indépendance, rencontrant chefs politiques, universitaires historiens, il était considéré comme l'un des meilleurs spécialistes français de l'Ukraine et des Pays baltes, sur lesquels il a rédigé de nombreux ouvrages, dont « D'une mer à l'autre, de la Baltique à la Mer noire: la confluence de deux mondes », publié en 2010 et actualisé en 2022.

Éclectique, passionné de voyages et de véhicules anciens, il a également publié plusieurs ouvrages de référence sur l'histoire de l'automobile.

Auditeur de l'IHEDN (51^e session régionale) et du Centre des Hautes études de l'Armement (14^e session nationale), il était membre de nombreuses associations parmi lesquelles l'Union nationale des Combattants, dont il présida le comité du 16^e arrondissement parisien. Il était également un membre actif de notre association régionale Paris Île-de-France de l'IHEDN.

Ses obsèques ont été célébrées, le jeudi 19 janvier, à 10h30, en l'église Notre-Dame de Grâce de Passy, à Paris.

À son épouse Anaïk, à sa famille, le comité directeur de l'association Paris Île-de-France de l'IHEDN et les compagnons de son dernier voyage dans les Pays baltes transmettent leurs condoléances émues et leurs plus vives marques de sympathie et d'amitié.

Yvan Chazalviel

REMISE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À BERNARD HAY

15 DÉCEMBRE 2022



À l'issue du séminaire national des trinômes académiques, l'association régionale des auditeurs IHEDN Paris Île-de-France, représentée par Coralie Noël, vice-présidente, était présente aux côtés de notre camarade Bernard Hay, président de l'association régionale des auditeurs IHEDN de l'Océan indien (AR 27), pour sa remise des insignes de l'Ordre national du Mérite par le général de corps d'armée Olivier Kim, directeur des opérations et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie nationale, en présence du contrôleur général des armées Sylvain Mattiucci, directeur de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées.

Bernard Hay, chef d'escadron de la Réserve citoyenne de la gendarmerie nationale, est professeur de lettres – histoire géographie de classe exceptionnelle, professeur coordonnateur en lycée professionnel à La Réunion,



enseignant référent Service civique et Citoyenneté, impliqué dans l'éducation à la défense dans le cadre des trinômes académiques.

Coralie Noël

BONNE

ANNÉE

2023

